

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Brushable-Zinc-Paint

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Agent d'enduction

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.caE-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide

Couleur: gris argent

Odeur: Odeur de solvant

Classification: Flam. Liq. 3; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3; STOT RE 2; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page:

2 de 14

Conseils de prudence:

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir au frais.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Ne pas respirer fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser sable sec pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Agent de protection anti-corrosion.

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page:

3 de 14

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 7440-66-6	Zinc en poudre-poussières de zinc	< 50 %	Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	< 20 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	< 10 %	Flam. Liq. 3. Acute Tox. 4 (dermique). Acute Tox. 4 (par inhalation). Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3. STOT RE 2. Asp. Tox. 1.
CAS 100-41-4	Éthylbenzène	< 10 %	Flam. Liq. 2. Acute Tox. 4 (par inhalation).
CAS 1314-13-2	Oxyde de zinc	< 10 %	Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 1305-78-8	Oxyde de calcium	< 3 %	Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1. STOT SE 3.
CAS 64742-82-1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	< 0.25 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.

4. Premiers secours

Informations générales:	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
En cas d'inhalation:	Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Appeler un médecin.
Après contact avec la peau:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de malaises, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une sévère irritation des yeux.

Effet narcotique en cas de doses élevées. Maux de tête, vertiges, fatigue, nausée, vomissement. Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

30 °C

Température d'auto-inflammabilité:

non déterminé

Agents d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, mousse, sable.

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page:

4 de 14

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air. Les vapeurs s'épanchent sur de grandes surfaces et peuvent provoquer des incendies et retours de flamme.

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fumée d'oxyde métallique, oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone.

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la substance.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Assurer une aération suffisante.

Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Danger d'explosion!

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.



Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page:

5 de 14

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas inspirer les vapeurs.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits.

Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, acides forts, bases fortes. pendant le stockage, éviter tout contact du produit avec de l'eau.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	Canada, BC: OEL STEL	150 ppm
		Canada, BC: OEL TWA EUA: OSHA: TWA	100 ppm 435 mg/m ³ ; 100 ppm
100-41-4	Éthylbenzène	Canada, Alberta: OEL 15 min	543 mg/m ³ ; 125 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	434 mg/m ³ ; 100 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	20 ppm
		Canada, Québec: VECD	543 mg/m ³ ; 125 ppm
		Canada, Québec: VEMP	434 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	87 mg/m ³ ; 20 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	545 mg/m ³ ; 125 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	435 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: OSHA: TWA	435 mg/m ³ ; 100 ppm
		1314-13-2	Oxyde de zinc
Canada, Alberta: OEL 8 hour	2 mg/m ³		
Canada, BC: OEL STEL	10 mg/m ³		
Canada, BC: OEL TWA	2 mg/m ³		
Canada, Québec: VECD	10 mg/m ³ Fumée		
Canada, Québec: VEMP	10 mg/m ³		
	Poussières, fraction inhalable		
Canada, Québec: VEMP	5 mg/m ³ Fumée		
EUA: ACGIH: STEL	10 mg/m ³ (fraction respirable)		
EUA: ACGIH: TWA	2 mg/m ³ (fraction respirable)		
EUA: NIOSH: STEL	10 mg/m ³ Fumée		
EUA: NIOSH: TWA	5 mg/m ³ Fumée		
EUA: NIOSH: TWA	5 mg/m ³ Poussières		
EUA: OSHA: TWA	15 mg/m ³ fraction inhalable		
EUA: OSHA: TWA	5 mg/m ³ (fraction respirable)		
NIOSH: Ceiling	15 mg/m ³ Poussières		
1305-78-8	Oxyde de calcium	Canada, Alberta: OEL 8 hour	2 mg/m ³
		Canada, BC: OEL TWA	2 mg/m ³
		Canada, Québec: VEMP	2 mg/m ³
		EUA: ACGIH: TWA	2 mg/m ³
		EUA: NIOSH: TWA	2 mg/m ³
		EUA: OSHA: TWA	5 mg/m ³

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	EUA: ACGIH-BEI, urine	1.5 g/g créatinine	Methylhippuric acids	fin de l'exposition voire fin du processus
100-41-4	Éthylbenzène	EUA: ACGIH-BEI, urine	0.15 g/g créatinine	Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid in urine	end of shift at end of workweek

Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Protection antidéflagrante indispensable.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page:

7 de 14

Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138. Type de gants: Caoutchouc fluoré, caoutchouc butyle. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Tenir un dispositif de rinçage oculaire à disposition.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect:	État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide Couleur: gris argent
Odeur:	Odeur de solvant
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur pH:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	137 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	30 °C
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs inflammables.
Limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non déterminé LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Tension de vapeur:	non déterminé
Densité de la vapeur:	non déterminé
Densité:	1.9 g/mL
Solubilité:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	à 40 °C: ≥ 21 mm ² /s
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Température d'ignition:	non déterminé
Indications diverses:	viscosité à 20 °C: temps d'écoulement 60-80 s, 4 mm (DIN 53211)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Dans le cas de teneurs en métaux, réagit avec de l'eau, des alcalis et des acides, avec le dégagement du gaz d'hydrogène facilement inflammable.
Conditions à éviter:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger des radiations solaires directes. Protéger de l'humidité.
Matières incompatibles:	Comburant, acides forts, bases fortes.
Produits de décomposition dangereux:	En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fumée d'oxyde métallique, oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:	Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même. Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données. Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ETAmix: > 2000 mg/kg Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ETAmix: > 20 mg/L Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation respiratoire: Manque de données. Sensibilisation cutanée: Manque de données. Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données. Cancerogénité: Manque de données. Toxicité pour la reproduction: Manque de données. Effets sur et par le lait maternel: Manque de données. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut irriter les voies respiratoires. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 2 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Autres informations:	Indication sur Zinc en poudre-poussières de zinc: DL50 Rat, par voie orale: > 2000 mg/kg CL50, Rat, par inhalation: 5.41 mg/L/4h

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page:

9 de 14

Remarques générales

Pour un effet cancérigène:
Indication sur n°CAS 1330-20-7 Xylène
IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed
Indication sur n°CAS 100-41-4 Éthylbenzène
IARC Rating: Group 2B
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxicité aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistence et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.
Danger pour l'eau potable en cas d'infiltration dans le sol, même en petites quantités.
Ne pas évacuer en grandes quantités dans les stations d'épuration.

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Éliminer ce produit comme déchet dangereux.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page:

10 de 14

14. Informations relatives au transport**USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN1263
Désignation technique spécifique: UN 1263, Peintures
Hazard class or Division: 3
Groupe d'emballage: III
Labels: 3
Dispositions particulières: 367, B1, B52, IB3, T2, TP1, TP29
Packaging – Exceptions: 150
Packaging – Non-bulk: 173
Packaging – Bulk: 242
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 60 L
Quantity limitations – Cargo only: 220 L
Vessel stowage – Location: A

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN1263
Shipping name: UN 1263, Couleur
TDG class: 3
Packing group: III
Special provisions: 59, 142
Explosive limit and limited quantity index: 5L
Passenger carrying road or rail index: 60L

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 1263
Désignation technique spécifique: UN 1263, Paint
Class or division, Subsidiary risk: Class 3, Subrisk-
Groupe d'emballage: III
Numéro EmS: F-E, S-E
Dispositions particulières: 163, 223, 367, 955
Quantités limitées: 5 L
Excepted quantities: E1
Conditionnement - Instructions: P001, LP01
Conditionnement - Réglementations: PP1
IBC - Instructions: IBC03
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: T2
Instructions réservoirs - Réglementations: TP1, TP29
Arrimage et manutention: Category A.
Propriétés et observations: Miscibility with water depends upon the composition.
Polluant marin: oui
Groupe de ségrégation: none



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page: 11 de 14

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1263
Désignation technique spécifique:	UN 1263, Paint
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3
Groupe d'emballage:	III
Étiquette de danger:	Flamm. liquid
Excepted Quantity Code:	E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y344 - Max. Net Qty/Pkg. 10 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 355 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 366 - Max. Net Qty/Pkg. 220 L
Dispositions particulières:	A3 A72 A192
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page: 12 de 14

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Zinc en poudre-poussières de zinc:

TSCA Inventory: listed
TSCA HPVC: not listed
Clean Water Act:
Priority Pollutant: yes
Other Environmental Laws:
CERCLA: RQ 1000* lbs.
RCRA Groundwater Monitoring: Methods 6010, 7950 / PQL 20, 50
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Stand

Xylène (mélange d'isomères):

TSCA Inventory: listed
TSCA HPVC: not listed
Carcinogen Status:
IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed
Clean Air Act:
Hazardous Air Pollutants: Code XOY
SOCMI Chemical: yes
Clean Water Act:
Hazardous Substances: RQ 100 lbs.
Other Environmental Laws:
CERCLA: RQ 100 lbs.
RCRA Hazardous Wastes: Code U239
RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8020, 8240 / PQL 5, 5
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Stand

Éthylbenzène:

TSCA Inventory: listed; EPA flags T
TSCA HPVC: not listed
Carcinogen Status:
IARC Rating: Group 2B
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed
Clean Air Act:
Hazardous Air Pollutants: Code XOY
SOCMI Chemical: yes
Clean Water Act:
Hazardous Substances: RQ 1000 lbs.
Priority Pollutant: yes
Other Environmental Laws:
CERCLA: RQ 1000 lbs.
RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8020, 8240 / PQL 2, 5
SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Stand

Oxyde de zinc:

TSCA Inventory: listed
TSCA HPVC: not listed
NIOSH Recommendations:
Occupational Health Guideline: 0264*

Oxyde de calcium:

TSCA Inventory: listed
TSCA HPVC: not listed
NIOSH Recommendations:
Occupational Health Guideline: 0093

Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes,
isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%):

TSCA Inventory: listed; UVCB
TSCA HPVC: not listed



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page: 13 de 14

Directives nationales - U.S. State Regulations

Xylène (mélange d'isomères):

Delaware Air Quality Management List:

DRQ: 100 - RQ State: Federal Regulations Apply

Idaho Air Pollutant List:

Title 585 -- Title 586 --

Maine Hazardous Air Pollutants:

Me 2005: HAP - Hap Rpt: 2000

Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4 F8 F9

Michigan Critical Material:

Note: - CMR: 44 - Parameter: 01330-20-7 - Annual Usage Parameter

Minnesota Haz. Substance:

Codes: ANO - Ratings: 8.77 - Status: Air Pollutant. Title III. TRI.

New Jersey RTK Hazardous Substance:

DOT: 1307 - Sub No.: 2014 - TPQ: -

New York List of Hazardous Substances:

RQ -- Air: 1000 - RQ -- Land: 1 - Note: No Note Associated with this chem

Pennsylvania Haz. Substance code: E

Washington Air Contaminant:

TWA: 100 ppm / 435 mg - STEL: 150 ppm / 655 mg

Éthylbenzène:

California Proposition 65 code: C

Delaware Air Quality Management List:

DRQ: 1000

RQ State: Federal Regulations Apply

Idaho Air Pollutant List:

Title 585 -- AAC: 21.75 -- EL: 29 -- WEL: 435

Title 586 -

Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F7 F8 F9

Minnesota Haz. Substance:

Codes: AO -- Ratings: 8.95 -- Status: Air Pollutant. Title III. TRI. Water P

New Jersey RTK Hazardous Substance:

DOT 1175 - Sub No.: 0851 - TPQ: -

New York List of Hazardous Substances:

RQ -- Air: 1000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chem

Pennsylvania Haz. Substance code: E

Washington Air Contaminant:

TWA: 100 ppm - 435 mg, STEL: 125 ppm - 545 mg

California Proposition 65: cancer

Rhode Island HSL: listed

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient < 50 % Zinc en poudre-poussières de zinc, < 20 % Solvant naphta aromatique léger (pétrole), < 10 % Xylène (mélange d'isomères), < 10 % Éthylbenzène, < 10 % Oxyde de zinc, < 3 % Oxyde de calcium, < 0.25 % Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%). Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 2 (Moderate)

Fire: 3 (Serious)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 2 (Moderate) - Chronic effects

Flammability: 3 (Serious)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	2
FLAMMABILITY		3
PHYSICAL HAZARD		0
		X



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Brushable-Zinc-Paint

Numéro de matière 150000

Page: 14 de 14

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2017

Créée:

28/avr./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.